



Structuration d'une filière viande de qualité sur le Pays de La Châtre en Boischaut Sud

L'ADAR est une association de développement agricole et rural. Elle mène des actions au plus près du territoire depuis 1984. Sa devise : « Pour un Boischaut-Sud vivant et solidaire ! »

Dans un contexte de baisse des prix d'achat de la viande bovine en général et d'une difficulté à valoriser l'engraissement en Boischaut Sud en particulier, il apparaît opportun pour les producteurs de mieux communiquer sur la qualité des productions locales (tant pour la vente de viande en filière longue qu'en filière courte) et de valoriser les pratiques qui contribuent à la préservation du bocage et du paysage au sens large.

Un groupe de producteurs souhaite utiliser les caractéristiques et « contraintes » paysagères comme un avantage commercial, l'objectif étant de différencier le produit par rapport à d'autres territoires d'élevage au travers des différents points d'un cahier des charges.

La démarche proposée repose sur 2 dynamiques majeures :

- ✦ **L'accompagnement d'un groupe d'éleveurs volontaires dans une démarche de durabilité à l'échelle de leur exploitation dans la mouvance de l'agro-écologie** (autonomie des exploitations dans l'alimentation du cheptel, réduction d'intrants, sans OGM, MAE, etc).
- ✦ **La structuration d'une micro-filière de qualité autour d'un collectif d'éleveurs** ayant engagé leur exploitation dans une démarche de durabilité et s'accordant sur une charte qualité. Les 2 ans du projet ont pour finalité de définir le produit commercial (qualité bouchère, organoleptique, impact environnemental, impact sur le paysage, impact social), de structurer un circuit de transformation, de formaliser une démarche de communication et d'étudier les débouchés potentiels.

Projet financé au titre du Programme LEADER 2014 – 2022 – Fiche action n° 3 : Structuration de filières valorisant les ressources territoriales et développement de l'économie de proximité

Maitre d'ouvrage : **ADAR CIVAM**

Coût total du projet : **40 897.12 €**

Subvention LEADER accordée : **26 176.00 €**

Cofinanceurs : **ETAT, SPIC Abattoir du Boischaut**